

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 octobre, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.
LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC
Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX
Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE
Philippe, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme
DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir
à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : Mme Laure COQUEL

2. Convention concernant l'organisation de la journée nationale des assistants maternels 2024 entre la commune de Boisseuil et le centre d'animation d'Ambazac.

La journée nationale des assistants maternels se déroulera le 22 novembre prochain au centre culturel Jean Macé de la ville de Limoges.

Cet évènement permet de favoriser les rencontres et les échanges entre professionnels autour d'un sujet commun et de développer la professionnalisation des assistants maternels. Le thème abordé en 2024 est le suivant : « la diversité autour de la communication professionnelle : un outil en constante évolution ». Le but étant de réfléchir aux évolutions possibles pour favoriser la qualité de vie professionnelle autour de la communication auprès des jeunes enfants accueillis au domicile de l'assistante maternelle et de leurs parents.

Cette journée nationale des assistants maternels sera co-pilotée par le centre d'animation sociale d'Ambazac et le Relais Petites Enfance (RPE) de Limoges et concerne les communes d'Ambazac, Boisseuil, Condat sur Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le Palais sur Vienne, Limoges, Panazol et Saint Priest Taurion.

Le budget prévisionnel de cette rencontre s'élève à 1 500 € et la participation potentielle de chaque RPE est évaluée à 150 €. Le centre d'animation social d'Ambazac s'engage à faire l'avance des frais et la commune de Boisseuil réalisera un remboursement dans le cadre de la signature d'une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la journée des assistants maternels avec le centre d'animation social d'Ambazac ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

